

RECIT NATIONAL OU ROMAN NATIONAL : LES ENJEUX DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Par Romain DONADINI

Introduction

Que l'enseignement de l'histoire soit en France une querelle nationale, constitue une singularité française, pour au moins trois raisons.

Un sujet passionnel

Emmanuel Macron, Le Point, 2023 : « L'histoire doit être enseignée chronologiquement et l'instruction civique, devenir une matière essentielle ».

Une affaire d'État

Antoine Prost, colloque de Montpellier, 1984 : « Il n'y a pas d'autres pays au monde où l'enseignement de l'histoire soit une question d'État. Pas d'autres pays où le chef de l'État estimerait de sa compétence de porter un jugement sur cet enseignement ».

L'histoire-géographie, fondement du roman national

Vidal de Lablache, Tableau de la géographie de la France, « L'histoire d'un peuple est inséparable de la contrée qu'il habite. »

Les grandes dates de l'enseignement de l'histoire : de l'âge d'or du « roman national » à la déconstruction

Les prémisses

- Ancien Régime : un enseignement limité aux élites royales
- Révolution française : les premiers projets d'instruction publique (Talleyrand, Lakanal, Condorcet)
- Monarchie de Juillet : l'histoire s'impose comme discipline à part entière et commence à être enseignée au niveau national
- 1831 : création de l'agrégation pour les études historiques et géographiques
- Second Empire :
- 1867 : l'enseignement de l'histoire est rendu obligatoire par le ministre de l'instruction Victor Duruy

Ernest Lavisse ou l'âge d'or du roman national

- Contexte : à l'extérieur, la défaite face à la Prusse ; à l'intérieur, la Commune et la

faiblesse politique et institutionnel du régime républicain. Nécessité de rassembler la nation et de former des citoyens chargés de conforter la République et de préparer la revanche avec les Allemands.

- Premier projet d'enseignement de l'histoire avec le ministre Jules Simon en 1870
 - 1872 : les cours d'histoire sont étendus à tous les niveaux de l'enseignement élémentaire
 - 1882 : instauration d'une heure de leçon quotidienne dédiée à l'enseignement de l'histoire et de la géographie, suivi d'un nouveau cours d'instruction civique
- Ernest Lavisse, l'« instituteur national » :
 - Voyage en Allemagne en 1871 : l'école allemande a permis la victoire de la Prusse à Sadowa et à Sedan.
 - Rédaction de son *Histoire de France* pour les enfants des écoles
 - 1876 : publication de la première édition du petit Lavisse : « *Enfant, tu dois aimer la France parce que la nature l'a faite belle, et parce que son histoire l'a faite grande* ».
- Les autres manuels à l'origine du « roman national » :
 - le « Malet et Isaac » pour le secondaire
 - *Le Tour de la France par deux enfants*, écrit par Augustine Fouillée sous le pseudonyme de Giordano Bruno.

L'École des Annales : de l'histoire-événementielle à la Nouvelle Histoire

- Après la Première Guerre mondiale apparaissent premières contestations au sein de l'université, venues des courants pacifistes, qui reprochent à l'école républicaine deux défauts :
 - Son approche belliciste de l'histoire
 - Son instrumentalisation politique de l'histoire : Cf. Lucien Febvre, 1920 : « *L'histoire qui sert, c'est une histoire serve. Professeurs de l'université française de Strasbourg, nous ne sommes point des missionnaires débottés d'un Évangile national officiel* ».
- 1929 : Création par Lucien Lebre et Marc Bloch de la revue des *Annales*, qui devient progressivement le lieu d'un nouveau courant historiographique qui introduit trois grandes ruptures :
 - Du récit chronologique à l'histoire-problème
 - De l'« histoire-événementielle » (grands hommes et batailles) à la longue durée (phénomènes sociaux, économiques et culturels)
 - De la nation aux civilisations

De la révolution pédagogique à la réforme Haby : l'histoire devient une « activité d'éveil »

- 1954 : Nouvelles instructions officielles qui préconisent un « élargissement dans la conception même de l'histoire » qui doit « englober l'analyse des faits économiques et sociaux, la description de civilisations et des cultures ».
- 1967 : Suppression du concours général d'histoire en terminale en 1967
- 1969 : Création de la « commission de rénovation pédagogique »

- Remise en cause des méthodes d'enseignement traditionnelles fondées sur la transmission verticale du savoir :
- Invention de la « pédagogie de l'éveil » centrée sur l'épanouissement de l'élève
- L'étude de documents, point de départ de l'« éveil historique »
- 1978 : Réforme Haby qui introduit dans les nouveaux programmes d'histoire-géographie la « pédagogie de l'éveil »
 - René Haby : « l'enseignement doit être fait dorénavant par objectifs » et non plus par disciplines.
 - A l'école primaire, l'histoire devient une « activité d'éveil » qui vise l'acquisition de certaines compétences
 - Citation du doyen de l'inspection générale d'histoire, Lucien Genet :
« *Nous admettons que l'élève qui, en 1981, sortira de 3e, risque de savoir moins de choses que ses devanciers. Mais nous pensons que nous aurons réussi s'il a acquis les connaissances indispensables au consommateur, au producteur, au citoyen.* »

La campagne de 1979 : « On n'apprend plus l'histoire à vos enfants ! »

- Plusieurs historiens et hommes politiques tirent la sonnette d'alarme sur le désastre provoqué par ces réformes dans l'apprentissage de l'histoire.
- Alain Decaux dans un éditorial du *Figaro Magazine* : « *On n'apprend plus l'histoire à vos enfants !* ».
- Michel Debré, discours du 30 mai 1980 à l'Assemblée nationale : « *Notre système d'éducation produit littéralement des analphabètes.* »
- 1983 : Max Gallo, porte-parole du Gouvernement : Mitterrand se dit « *angoissé devant les carences de l'enseignement de l'histoire qui conduisent à la perte de la mémoire collective des nouvelles générations* ».
- Multitude des colloques, d'interventions parlementaires et de rapports ministériels à l'occasion desquels se manifeste une volonté politique de remettre la chronologie et l'instruction civique au centre de l'enseignement de l'histoire.

Réformes des programmes

- 1983 : Commission Girault qui débouche sur un rapport chargé d'établir un état des lieux de l'enseignement de l'histoire
- en 6^{ème} : seulement 36,2 % d'élèves situent le début de la Révolution en 1789.
- Remise en cause de la « pédagogie de l'éveil » et de l'abandon de la chronologie : « *Se réclamer de l'École des Annales est une bonne option, mais à condition que les rudiments de la science historique soient d'abord connus* »
- 1984 : Retour de l'histoire comme matière spécifique à l'école primaire (Alain Savary)
- 1985 : Jean-Pierre Chevènement supprime les activités d'éveil et rétablit un horaire d'histoire et de géographie dans l'enseignement primaire ; la discipline intègre l'écrit du brevet des collèges dès sa création en 1987 et les programmes insistent à nouveau sur l'importance des repères chronologiques.

- 1985-2011 : les universitaires sont associés à l'élaboration des programmes, et contribuent à introduire de nouvelles thématiques dans les programmes (Shoah, l'esclavage)
- 2002 : Commission Joutard : nouveaux programmes qui introduisent l'étude des groupes sociaux (femmes, immigrés).
- 2008 : Réforme Darcos : retour de la chronologie et des fondamentaux dans les programmes d'histoire ?
- 2009 : Décision de supprimer l'histoire en terminale S, avant d'être rétablie en 2013
- 2017 : Campagne présidentielle : François Fillon propose de faire réécrire les programmes d'histoire sous la forme d'un « récit national » par une commission de 3 académiciens

Repentance et lois mémorielles

- Multiplication de lois dites « mémorielles » visant une meilleure reconnaissance des victimes de l'histoire sous l'effet de groupes de pression :
 - 1990 : loi Gayssot qui interdit toute recherche pouvant aboutir à soutenir des thèses révisionnistes ou négationnistes
 - 2001 : loi de reconnaissance du génocide arménien de 1915
 - 2003 : loi Taubira qui qualifie la traite négrière et de « crime contre l'humanité »
 - En réaction, création en 2005 par René Remond de « Liberté pour l'histoire » pour « défendre la liberté d'expression des historiens contre les interventions politiques et les pressions idéologiques de toute nature et de toute origine ».
- Discours de repentance et politique de réparation visant à reconnaître la responsabilité de la France à l'égard des fautes commises dans le passé :
 - 1995 : Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de l'État français dans la déportation des juifs

Roman national ou récit national : comment raconter l'histoire de France ?

Histoire universitaire et histoire scolaire

- Ne pas confondre l'histoire universitaire comme champ académique et l'histoire scolaire, c'est-à-dire l'enseignement de cette discipline dans le cadre d'un système éducatif national.
 - Historiographie : recherche de la vérité historique basée sur des faits
 - Enseignement de l'histoire : apprentissage de l'histoire de France
- L'université est là pour former des historiens, l'Éducation nationale des citoyens

- L'enseignement de l'histoire est encadré par des lois, des règlements et des programmes, fixés par le politique :
 - Programmes : définis et mis en œuvre par le ministère en concertation avec l'inspection générale, les enseignants et les universitaires
 - Manuels scolaires : rédigés par les éditeurs selon le principe de la liberté éditoriale et de la libre interprétation du programme (pas de certification pour vérifier la conformité aux programmes)
 - Liberté pédagogique des enseignants

« Roman national » ou « récit national » ?

- « Roman national » : notion qui n'existait pas chez les historiens de la III^{ème} République qui parlaient simplement d'« histoire de France »
- Expression inventée pour la première fois, en 1993, dans le titre du livre *Voyage au cœur du malaise français. L'antiracisme et le roman national* de Paul Yonnet ; reprise par Pierre Nora dans les *Lieux de Mémoires*
- Une notion péjorative à bannir qui suggère l'idée que l'histoire enseignée serait une pure invention, une interprétation mythologique, une reconstruction mensongère du passé à des fins politiques mais privilégier la notion de récit national
- Qu'est-ce que le « récit national » ?
 - C'est l'étude de l'histoire de France, par opposition à une histoire globale,
 - « européenne », ou « mondiale », qui voudrait effacer l'échelon national dans un ensemble plus vaste.
 - C'est une approche chronologique de l'histoire (vs. Thématique) qui part des origines pour aller jusqu'à la période contemporaine selon un fil directeur qui explique la continuité de la nation entre les grandes périodes de l'histoire.
 - Un récit ne s'explique pas avec des concepts abstraits : il se raconte avec le cœur. Cf. Lavis : « *L'Histoire ne s'apprend pas par cœur, elle s'apprend par le cœur. (...) « N'apprenons point l'histoire avec le calme qui sied à l'enseignement de la règle des participes. Il s'agit ici de la chair de notre chair et du sang de notre sang »*. L'histoire ne sert pas qu'à apprendre à connaître son pays, mais aussi à l'aimer.

Retour de la chronologie ?

- Une notion accusée d'être archaïque et rétrograde, car assimilée à l'époque révolue de l'« histoire-bataille ».
- Ce que la chronologie n'est pas : le fait d'apprendre de longues listes de dates sans liaison les unes aux autres.
- Ce qu'est la chronologie : il s'agit d'un cadre, une structure minimale, une colonne vertébrale : un ensemble de repères simples et peu nombreux, de sorte que l'élève puisse les retenir facilement durablement, y compris après sa scolarité.

- Les programmes sont-ils chronologiques ?
 - Tous les historiens « officiels » prétendent qu'on aurait rétabli la chronologie dans les programmes (cf. Christine Guimonnet, secrétaire générale de l'Association des professeurs d'histoire-géographie, Le Monde, 2023)
 - En fait, on a juste remis les thèmes dans l'ordre chronologique. Mais ce sont toujours des thèmes ! Et à l'intérieur de ces thèmes, la plupart des manuels ne traitent pas l'histoire de manière chronologique.

Les déconstructeurs du récit national

- Suzanne Citron et le « mythe national » : critique du récit comme mystification
 - Erreur de compréhension sur la notion de mythe : un mythe n'est pas forcément un mensonge ; les communautés ont besoin de mythes fondateurs pour forger leur identité.
- Patrick Boucheron et l' « histoire mondiale » : réécriture d'une histoire de France « diverse, plurielle et complexe » qui efface l'identité nationale au détriment de la « société ouverte ».
- Alain Finkielkraut, *Figaro*, 2017 : « Les façonniers de l'*Histoire mondiale de la France* sont les fossoyeurs du grand héritage français ».

Les enjeux de l'enseignement de l'histoire

Connaître le passé

- L'histoire nous apprend les repères pour nous situer, individuellement et collectivement, dans une continuité historique, culturelle et civilisationnelle.
- Approche concrète et vivante de la vie des peuples et des civilisations : à la différence de la philosophie ou de la sociologie, l'histoire nous fait comprendre la société sur un mode non pas conceptuel et abstrait mais « en chair et en os »
- L'histoire n'est pas que théorie : elle a un but éthique ; elle ne fait pas qu'instruire, elle éduque, elle forme notre jugement intellectuel et politique.
- L'histoire nous oblige à affronter la complexité des faits, et à nous affranchir des préjugés ou des utopies.
 - Fustel de Coulanges : « La connaissance exacte et scientifique, sincère et sans parti pris, est pour notre société un intérêt de premier ordre. Elle est le meilleur moyen de mettre fin aux regrets insensés des uns, aux vides utopies des autres, des haines de tous »
- L'histoire sauve la vie des hommes de l'oubli en conservant la mémoire du passé :
 - Cf. Hérodote, au début de son *Enquête* sur le récit des guerres médiques, présente ici les résultats de son enquête « afin que le temps n'abolisse pas les travaux des hommes et que les grands exploits accomplis soit par les Grecs, soit par les barbares ne tombent pas dans l'oubli, et il donne en particulier la raison du conflit qui mit ces deux peuples aux prises »
- L'étude du passé nous aide à mieux comprendre la causalité à l'œuvre dans les événements : certes, l'histoire ne se répète pas à l'identique, mais elle peut nous laisser deviner ce qui est probable, car les mêmes causes produisent souvent les mêmes effets.

Défendre notre identité

- L'histoire est constitutive de notre identité : pour savoir ce que nous sommes, il faut comprendre d'où nous venons. L'identité d'un peuple se forge dans le fait de partager un destin commun, comme le dit Renan : « *La nation, comme l'individu, est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements. Un passé héroïque, des grands hommes et de la gloire, voilà le capital sur lequel on assied une idée nationale. Avoir souffert, joui, espéré ensemble* ».
- Face aux déconstructeurs qui remettent en question les racines de notre identité, l'enseignement de l'histoire est un enjeu essentiel dans la bataille culturelle : il faut être capable de résister à la stratégie de subversion culturelle qui vise à affaiblir notre mémoire (l'école comme fabrique de l'amnésie), et répondre au contre-récit « woke » un autre récit historique.

Transmettre notre civilisation

- L'histoire nous apprend que les « civilisations sont mortelles » et toujours menacées de disparaître, si nous ne faisons rien pour qu'elles survivent.
- L'histoire élève notre vie au-delà de notre simple existence individuelle, en l'inscrivant dans une continuité, dans une longue chaîne des générations qui nous précède et que nous devons transmettre : elle nous rappelle notre double statut d'héritiers et de passeurs.
- Il ne faut pas seulement préserver ce que nous avons reçu : il faut le transmettre en l'augmentant par notre propre vie. « Aucune génération n'a le droit d'en amoindrir une autre », dit Balzac.
- Par la méditation de ses héros, l'histoire nous offre des exemples à imiter, des sources d'inspiration, des modèles de conduite. L'histoire est un trésor dans lequel la jeunesse peut puiser de quoi nourrir son imaginaire, son intelligence et son idéal.
- L'histoire nous montre ce que peut la volonté humaine face au poids de l'inertie, de l'indifférence et de la fatalité. Il n'y a pas de sens de l'histoire, rien n'est écrit d'avance. Il nous appartient toujours de d'écrire l'histoire, et de tenter de changer le cours des choses pour peu que nous en ayons la lucidité, le dévouement et le courage. Maurras : « Le désespoir en politique est une sottise absolue ».

Conclusion : le récit national est-il mort ?

- Certains le pensent, et le souhaitent. Comme l'écrit l'historien Pierre Nora : « Ce
- « roman national » est mort et on ne le ressuscitera pas avec des incantations. » D'autres le regrettent, et voudraient le restaurer.
- Deux écueils à éviter : la nostalgie du « roman national » (glorifier une France qui n'existe plus) et la déconstruction du « mythe national » (fabriquer une image de la France mondialisée et métissée)
- Il n'est pas question de ressusciter à l'identique l'histoire de France à la Lavisser, ou d'imposer une « version officielle » de l'histoire qui s'inscrirait en faux contre la vérité historique établie par les historiens
- Double enjeu :
 - Défendre et garantir la liberté des historiens
 - Réhabiliter l'idée d'un récit national en orientant l'enseignement de l'histoire selon des principes clairs : respect de la continuité chronologique, apprentissage des grandes figures de l'histoire de France, pédagogie verticale, etc.
- Les obstacles :
 - Faire aimer les héros de notre histoire à l'époque où l'on admire les stars de la TV, les influenceurs et les entrepreneurs de la Silicon Valley, où l'on érige en héros les victimes ;
 - Construire un récit commun et susceptible d'être partagé par tous dans une France « archipelisée » et fragmentée en groupes ethnico-religieux qui partagent de moins en moins de choses en commun : défendre l'unité de la nation face à la concurrence des mémoires.
 - Résister à la tyrannie de l'immédiateté (réseaux sociaux, médias en continu) pour proposer un discours qui s'inscrive dans une longue continuité historique

Bibliographie

Ouvrages et essais

Vincent BADRÉ, *L'histoire politisée, Réformes et conséquences*, Éditions du Rocher.

Ferdinand BUISSON, *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Hachette, 1911.

Dimitri CASALI, *Désintégration française: Pourquoi notre pays renie son histoire et nos enfants perdent leurs repères*, JC Lattès, 2016.

Suzanne CITRON, *Le Mythe national, L'histoire de France revisitée*, L'Atelier, réed. 1989.

Laurence DE COCK, *Sur l'enseignement de l'histoire*, Libertalia, 2018.

Jean-Noël JEANNENEY, *Le récit national, une querelle française*, Fayard, 2017.

Patricia LEGRIS, *Qui écrit les programmes d'histoire ?*, PUG, 2014.

Pierre NORA, *Lavisserie, instituteur national, Le «Petit Lavisserie »évangile de la République*,
in Nora Pierre, *Les Lieux de Mémoires*, t.1, Quarto, Gallimard, ed. 1997, pp. 239-275.

Pierre NORA, « Difficile enseignement de l'histoire », *Le Débat*, n°175, 2013/3, pp. 3-6.

Antoine PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, coll. Histoire, Le Seuil, 1996.

Actes de colloque et rapports

René GIRAULT, *L'histoire et la géographie en question*, Rapport au ministre de l'Éducation nationale, Ministère de l'Éducation nationale, 1983.

Colloque national sur l'histoire et son enseignement, Montpellier, Ministère de l'Éducation nationale, 1984.

« Apprendre l'histoire et la géographie à l'École », Sous la direction de Michel Hagnerelle, Direction de l'Enseignement scolaire, 2002.

Hervé LEMOINE, *La Maison de l'Histoire de France, Pour la création d'un centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France*, 2008.

campus
HÉMÉRA